

Le Mot du Maire

Aides aux entreprises

Professionnel(le)s, entrepreneur(e)s de Thilouze, la Région et la Communauté de Communes ont mis en place différentes aides aux petites entreprises pour accompagner la reprise. Ces aides directes viennent s'ajouter aux différents dispositifs gouvernementaux déjà existants.

Pour plus de renseignements ou vous faire connaître afin de bénéficier de ces aides éventuelles, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Nous sommes là pour vous accompagner et vous soutenir.



Nous vivons une période exceptionnelle depuis 7 semaines et malheureusement même si les activités reprennent le 11 Mai, cela n'est pas terminé ! Notre mode de vie bouleversé et les gestes barrière vont rester notre quotidien sans

doute pour longtemps encore.

Je veux vous saluer, toutes et tous, d'avoir et de continuer à être exemplaires dans le respect des règles sanitaires. Le confinement est très bien respecté à Thilouze, vous pouvez en être fiers.

Je veux aussi remercier chaleureusement, les soignants, les commerçants, les agriculteurs, les transporteurs, les artisans, les personnes qui s'occupent de nos déchets, les fonctionnaires au service du public et plus particulière-

ment ceux de la commune, et bien d'autres encore, qui ont continué à assurer leurs fonctions pour que nous puissions continuer à vivre le plus normalement possible. Merci, merci, merci !

Merci aussi aux bénévoles qui participent à la chaîne de solidarité, à l'entreprise Caléo Pack sur la zone artisanale et l'association Azay 3D qui font que nos agents sont équipés de visières.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Eric Loizon

Distribution gratuite des masques lavables le 14 et 15 Mai : 1 par habitant de plus de 10 ans.

La commune avec l'aide de la Communauté de Communes a acheté 2000 masques lavables en tissu et homologués (subventionnés à 50% par le Conseil Départemental). Ils seront distribués gratuitement aux habitants.

Ils seront à retirer pour les familles dont le nom commence de A à L en venant à la salle des Fêtes et pour ceux de M à Z au Gymnase de la Baronne,

le Jeudi 14 et vendredi 15 mai de 18H30 à 20H00.

Pour justifier du nombre d'enfants de plus de 10 ans, merci de venir avec **votre livret de famille** et pour les nouveaux habitants avec un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité ...) Respectez vos distances dans la file d'attente !

Distribution cette semaine et à domicile pour les plus de 70 ans

Nous avons été livrés des 500 premiers masques par un fournisseur de la commune et nous en ferons profiter en priorité avant le 11 mai, les personnes âgées de plus de 70 ans et à risque de santé avéré ainsi que les enseignants, employés de l'association de la cantine, employés communaux et commerçants.

Pour les personnes âgées, la distribution sera faite cette semaine par les conseillers municipaux directement dans les boîtes aux lettres. **Les personnes à risque avéré** peuvent téléphoner en Mairie pour en être dotées avant le 11 Mai. Une fiche technique et de limite d'utilisation sera distribuée avec les masques.



Nos commerçants locaux ont été présents pour nous durant le confinement, Nombre d'entre eux reprennent le 11 Mai, Ne les oublions pas !

Masques en vente au Bureau de tabac et à la Pharmacie

Sachez que vous pourrez y acheter des masques lavables dès qu'ils seront livrés en complément de celui offert par la Mairie.





Les agents de la commune de Thilouze restent mobilisés pour vous!

Les services de la commune ont dû se réorganiser pour assurer la continuité du service public, tout en garantissant la sécurité des agents dans leurs missions : gestes barrière, règles de distanciation, gel hydroalcoolique, masques ...

Une permanence physique et téléphonique est assurée à la Mairie pour répondre aux interrogations et participer à l'organisation de l'aide aux personnes en difficulté. De plus, les nombreuses directives « exceptionnelles » demandent de l'attention et nos secrétaires nous aident dans l'analyse des contenus et leur application.

Au service technique, une nouvelle organisation de travail s'est mise en place pour poursuivre nos missions d'entretien des voies et des espaces verts toujours nécessaires : travail à 1 seul agent par tâche, 1 agent par véhicule, embauches directement sur le chantier, nettoyage et désinfection à chaque fin de séance de travail des véhicules et des outils ... Les bâtiments font l'objet d'une surveillance hebdomadaire et des nettoyages approfondis ont été faits à l'école en particulier sur le mobilier. D'autres agents ont accueilli, avec les enseignants, les enfants du personnel médical mobilisé.

Le fauchage des bords de routes sera terminé début mai.

Une phrase entendue résume l'état d'esprit de nos employés « *Bien sûr, j'ai peur du virus mais on se doit d'être là, c'est notre boulot* ».

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux employés de la commune et des différents services publics pour leur mobilisation dans cette période où le courage et la crainte se côtoient.

Dany Bourry, Maire adjoint



Reprise de l'école, la cantine et l'ALSH

Le **mardi 12 mai**, l'école reprendra avec la cantine pour les Grandes Sections, le CP et les CM2. **Le 18**, ce seront les CE1, CE2 et CM1. Enfin, **le 25 Mai**, ce seront les petites et moyennes sections de la Maternelle.

Les classes seront divisées en **2 groupes** avec un maximum de **15 par classe**, un groupe A, les lundi-mardi et un groupe B, les jeudi-vendredi.

L'**ALSH** (ancienne garderie) fonctionnera les matins et soirs. Pour les élèves qui n'auront pas école, la Communauté de Communes accueillera les enfants dans la **journée soit à Monts soit à Azay-le-Rideau** dans un premier temps. Un accueil pourra être organisé à Thilouze mais seulement si les effectifs le permettent. Sarah, la Directrice de l'ALSH, peut renseigner dès aujourd'hui, elle est sur site. M. Mercier, le Directeur de l'école, est aussi là pour vous renseigner, tout comme **l'Association de la Cantine**.

Des mesures exceptionnelles seront mises en place pour garder la distanciation d'un mètre entre les élèves, assurer la désinfection des locaux et matériel. Cela nécessitera davantage de personnels que la Mairie mettra à disposition. Les lieux d'entrée et de sortie dans l'école seront multipliés pour éviter les croisements et des flacons de gel hydroalcoolique seront dans chaque local. Les élèves auront obligation de se laver les mains aux nombreux lavabos de l'école.

On estime à 65%, le taux de retour des élèves à l'école.

Vous réalisez bénévolement des masques lavables !

Vous êtes couturières et vous réalisez des masques (ou voulez réaliser) selon la méthode de l'AFNOR

Vous avez besoin de masques !

et vous acceptez de porter un masque non homologué. Contactez la mairie qui vous donnera des masques fabriqués par des bénévoles

Faites-vous connaître auprès de la Mairie thilouze@wanadoo.fr et 02 47 26 87 41. Nous prendrons vos masques et les distribuerons à des familles demandeuses.

Comme de nombreux Français, vous avez peut-être renoncé à consulter votre médecin depuis le début de la crise sanitaire. L'épidémie de COVID-19 ne doit pourtant pas faire oublier toutes les autres maladies, dont les maladies chroniques : **selon la Haute Autorité de Santé, il est important de continuer à consulter son médecin, car le renoncement aux soins peut être dangereux.**
A Thilouze **Dr Frédéric FREAU** et **Dr Solène IRONDE** : 02 47 65 28 29

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le



Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans un **mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée

